



Association des  
Maires de l'Isère

## **DISCOURS DE DANIEL VITTE**

**53<sup>ème</sup> Congrès des Maires de l'Isère**

**Morestel**

**Samedi 16 octobre 2010**

**Monsieur le Préfet,  
Monsieur le Président du Conseil général,  
Mesdames, Messieurs les Parlementaires,  
Mesdames, Messieurs, les Elus régionaux, départementaux, locaux,  
Mesdames, Messieurs les représentants des autorités administratives  
et militaires,  
Mesdames, Messieurs, nos partenaires,  
Mesdames, Messieurs, les représentants des médias,  
Mesdames, Messieurs,  
Chers Collègues,  
Chers Amis,**

**Permettez-moi, avant tout, de vous transmettre les profonds regrets du  
Président Péliissard, très motivé pour être parmi nous cette année, et  
qui a dû se plier, en dernière minute, à un calendrier impossible à  
adapter.**

**Mes Chers Collègues, notre 53<sup>ème</sup> Congrès fera date dans l'histoire de  
l'Association des Maires de l'Isère.**

**Tout d'abord, par l'accueil de Christian Rival et de la Ville de Morestel, d'Olivier Bonnard et de la Communauté de communes du Pays des Couleurs.**

**Merci à vous deux, à l'ensemble des élus municipaux et communautaires, à vos collaborateurs, aux services techniques.**

**Disponibilité, réactivité, professionnalisme, constituent votre quotidien, je peux le certifier.**

**Merci à la superbe Ville aux quatre fleurs, elle nous invite à revenir, par exemple pour découvrir la Maison Ravier, et les expositions de peinture qu'elle abrite ou, encore, à partager des instants d'émotion vraie, lors du concours annuel de poésie.**

**Christian Rival, chantre des vieilles pierres de sa Ville, a écrit : « quand on a le privilège de bénéficier d'un tel écrin, on se doit de le mettre en valeur ».**

**Le jury du fleurissement national ne s'y est pas trompé, décernant, à Morestel, le seul panonceau isérois doté des quatre prestigieuses fleurs.**

**Merci à l'adjointe qui a reproduit, sur les quatre murs de cette salle, quatre groupes de quatre fleurs de quatre pétales.**

**Merci à elle, aussi, pour avoir épinglé, sur les murs du hall d'entrée, les noms de nos 533 communes ; 533 bandes fixées, au millimètre près, avec des épingles de couturière, tâche qui lui a demandé 5 heures pour effectuer le découpage et plus de 19 heures pour fixer les noms des 533 communes !**

**« L'avenir est un art », proclame votre devise, j'ai le sentiment que votre territoire a su se forger une volonté à toute épreuve.**

**Là où d'autres auraient sombré dans le fatalisme, après la fermeture du réacteur de Creys-Malville, vous avez su vous mobiliser.**

**Résolus, vous l'êtes et le demeurez et, ce soir, nous repartirons tous avec, en nous, l'image d'un territoire de vie, de projets, d'enthousiasme.**

**Notre Congrès fera date, aussi, parce qu'il est, pour la toute première fois, 100% AMI.**

**Puisque nous pouvons, maintenant, nous appuyer sur une équipe de collaboratrices de haut niveau, nous avons internalisé des tâches, hier,**

sous-traitées. C'était le sens de la création de notre Société commerciale AMI Développement.

Pour la deuxième année, le Mag'Congrès, qui est dans votre pochette, est une production AMI Développement.

Et, pour la toute première fois, les stands de notre salon ont été commercialisés par AMI Développement.

Enfin, l'an prochain, à mi-mandat, et également pour la toute première fois, AMI Développement produira le Répertoire officiel, actualisé, des communes et communautés de l'Isère.

Merci à Christian Coigné, et à notre Directrice, pour la montée en puissance de notre salon. Car, cette année, des stands extérieurs proposent du matériel pour les collectivités, et nous ouvrons l'ensemble, de 14 heures à 17 heures, aux élus municipaux et à leurs collaborateurs.

Télegrenoble Isère a mesuré l'évolution, s'installant pour la journée sur le site, comme la presse et la radio.

Enfin, ce 53<sup>ème</sup> Congrès fera date grâce à sa table ronde, d'une rare originalité. L'audace est au rendez-vous, j'y reviendrai dans quelques instants.

Mes Chers Collègues, êtes-vous conscients que votre Association fait figure de référence au niveau national ?

Non seulement parce qu'elle est la seule à réunir près de 1 000 élus sur une journée mais, surtout, par son action tout au long de l'année.

Merci à notre équipe de collaboratrices, professionnelles et disponibles au quotidien. Je vous laisse découvrir, à l'intérieur du Mag'Congrès, le détail de notre activité.

J'ajoute de très chaleureux remerciements aux élus, Membres de notre Comité directeur et de notre Bureau, que je sollicite, chaque mois, pour une séance de travail, riche d'échanges et de décisions.

Car, au-delà de ce quotidien, nous savons aussi nous impliquer, résolument, en direction des thématiques du moment.

Ainsi, en 2009, dans le cadre de la réflexion préalable à la Réforme territoriale, et plus particulièrement au remplacement de la Taxe professionnelle, nous avons invité chacun des neuf députés isérois à une rencontre avec les élus de sa circonscription.

**Puis nous avons transmis à l'AMF nos positions les plus fermes, au-delà des clivages partisans, que nous savons si bien dépasser.**

**Sur le sujet de l'après Taxe professionnelle, nous avons mobilisé des interlocuteurs de qualité : la Trésorerie générale et les Services fiscaux, pour trois séances d'information, ainsi qu'un cabinet spécialisé, lors de notre IX<sup>ème</sup> Rencontre des Intercommunalités iséroises, à Voiron.**

**Nous sommes aussi vos relais, vos porte-parole, vos défenseurs, par exemple auprès des services de l'Etat. Avec Quaix en Chartreuse et Mont Saint-Martin, pour étudier les conséquences de la carte des aléas ; avec Doissin et Charantonay pour la constructibilité dans les zones agricoles ; aux côtés de la Communauté de communes du Sud Grenoblois, dans le cadre des clauses dites de revoyure ; ou en accompagnement du Conseil municipal de Diémoz, dans sa réflexion sur l'Intercommunalité.**

**L'AMI est aussi l'interlocutrice privilégiée du Conseil général de l'Isère, et sur bien des sujets : l'éco-conditionnalité des aides, le contrat territorial unique, le règlement communal de boisement, les sociétés publiques locales d'aménagement.**

**Je ne saurais terminer mon propos sans évoquer nos interrogations du moment. En matière de réforme territoriale, je n'adresse qu'une demande, mais pressante, à nos parlementaires : « Evitez la tentation de recentralisation ! Laissez, notamment, la Commission Départementale de Coopération Intercommunale décider sagement. Car, en matière de périmètre, comme de compétences, seule l'adhésion volontaire est gage d'efficacité.**

**Lorsque les rares communes qui demeurent isolées auront choisi leur intercommunalité de rattachement, laissons du temps à nos communautés pour optimiser leurs compétences, et faire leur choix en matière de regroupement éventuel ».**

**Enfin, je veux réagir, en quelques mots, aux deux annonces faites par le Ministre, Michel Mercier, la semaine dernière à Autrans, lors du Congrès des Maires ruraux.**

**Il nous a annoncé la création d'un fonds de péréquation, alimenté par les taxes de mutation, ainsi que la fusion des lignes de subventions DGE et DDR.**

**Sur le premier aspect, l'Isère étant considéré comme un département favorisé, nous serons contributeurs au fonds de solidarité. Soyons donc bien conscients, mes Chers Collègues, qu'une part des sommes aujourd'hui affectées au Conseil général, et qu'il nous redistribue, sera amputée.**

**Sur la fusion des fonds DGE et DDR, nous verrons ; je crains cependant que la Dotation de Développement Rural, donc l'effet levier, en matière d'implantation d'entreprises, est important pour nos communes et communautés, soit noyée dans les crédits DGE.**

**Avant de conclure, je tiens à rendre hommage à nos partenaires. Par une convention financière, ils contribuent au bon fonctionnement de notre Association et de ses activités. Je remercie le Conseil général de l'Isère, Les Affiches de Grenoble et du Dauphiné, la Caisse d'Épargne, Réseau Ferré de France, ERDF, GrDF, Groupama, Orange, le Crédit Agricole Sud Rhône-Alpes et Télégrenoble Isère.**

**Parmi nos partenaires, il en est un qui a souhaité être également mécène, en parrainant le film introductif à notre table ronde.**

**J'exprime donc toute ma gratitude aux Affiches de Grenoble et du Dauphiné ; grâce à leur concours, vous allez découvrir un document des plus intéressants.**

**Initialement, je rappelle que notre Comité directeur avait choisi, comme thème de la table ronde : « Quelles ressources pour nos collectivités ? ». Le groupe de travail, qui a approfondi la thématique, a choisi d'oser, résolument.**

**Nous avons travaillé avec un chercheur, passionné et passionnant, directeur de recherches à l'Institut d'Études Politiques de Grenoble : Alain Faure. Nous avons choisi la science fiction, vous invitant à imaginer nos collectivités dans 20 ans.**

**Et, pour cela, nous nous appuyerons sur le plaidoyer de trois chercheurs, chacun défendant son point de vue, à la demande d'Alain Faure.**

**Nous découvrirons, tout d'abord, le parallèle, que fait un chercheur suisse, entre l'Isère et la Région du Lac Léman.**

**A l'opposé, le second intervenant traitera des mégapoles, cherchant l'influence d'une telle organisation par rapport à Rhône-Alpes.**

**Enfin, le troisième universitaire s'inspirera de la Catalogne, pour imaginer jusqu'où iraient, dans leurs décisions autonomes, la contrée grenobloise, la contrée voironnaise, la contrée viennoise. Et vous**

**serez surpris de constater que, dans ce schéma là, une contrée pourrait aller jusqu'à regrouper des communes.**

**Après la projection, je m'appuierai sur deux grands témoins, chargés de répondre à vos questions : Alain Faure, que j'ai déjà évoqué, et Marc Caton, spécialiste des finances des collectivités locales.**

**Mais nous n'en sommes pas encore là, notre 53<sup>ème</sup> Congrès ne fait que commencer, et je suis heureux de voir que nous faisons salle comble.**

**Ma conclusion sera donc empreinte d'un grand optimisme.**

**Mes Chers Collègues : « Au-delà des difficultés d'un quotidien, que vous trouvez parfois rude, votre enthousiasme demeure intact, ou presque ; vive les Elus isérois, et vive l'Isère ! ».**